

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
Ayant eu lieu le mercredi 18 juillet 2018 à 20 heures 30
Salle de réunion du Conseil Municipal**

Date de la convocation : 12 juillet 2018

Ouverture de la séance : à 20 h 30 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 15

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Présents : 10

Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Absents, excusés : 4

Monsieur Pierre ALEXANDRE a donné procuration à Monsieur Laurent HUSSER
Madame Frédérique GRANDJEAN a donné procuration à Monsieur Jacques WAHL
Madame Caroline LITT a donné procuration à Monsieur Hubert SCHNELLER
Monsieur Jean-Michel MATTERN a donné procuration à Monsieur Alain RHEIN

Absente : 1

Madame Muriel HUBER

Nombre de votants : 14 dont 4 procurations

ORDRE DU JOUR :

- ❖ 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- ❖ 2. Procès-verbal de la séance du lundi 9 juillet 2018
- ❖ 3. Restructuration de l'école : Levée de réserve pour validation de l'avant projet définitif
- ❖ 4. Divers

❖ **1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 9 JUILLET 2018

Le procès-verbal de la séance du lundi 9 juillet 2018 est adopté par :

POUR : 14 dont 4 procurations

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 3. RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE : LEVÉE DE RÉSERVE POUR VALIDATION DE L'AVANT PROJET DÉFINITIF

Conseil Municipal du lundi 9 juillet 2018 :

Point 3 : Restructuration de l'école : Validation de l'avant projet définitif

Par délibération, une réserve a été émise quant à l'installation d'une cuisine de réchauffage proposée dans l'avant-projet définitif.

Après vérification, il s'avère que l'installation d'une cuisine de réchauffage ne correspond pas aux besoins attendus.

Monsieur Michel CHEVALLIER, propose au Conseil l'équipement d'une cuisine dite grande cuisine selon les normes applicables, entraînant un surcoût de 26 000,00 € H.T.

Il est proposé le délibéré suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Valide** l'avant-projet définitif pour la restructuration de l'école en mairie avec une salle polyvalente avec l'installation d'une grande cuisine pour un montant estimatif de 622 000,00 € + 26 000,00 € = 648 000,00 € H.T.

POUR : 10 dont 3 procurations

Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jacques WAHL

❖ 4. DIVERS

Néant

Le Maire lève la séance à 21 heures 30.